

Délibération n°2

*Objet : Rapport annuel sur
le prix et la qualité du
service public
d'élimination des déchets.
Année 2018.*

Date de convocation :
14/10/2019

Date d'affichage :
14/10/2019

*Nombre de Membres
en exercice :*
29

Nombre de présents :
19

Nombre de votants :
19

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*

L'an deux mille dix-neuf,
le 29 octobre à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Didier CASSAGNEAU, Chantal COMBALBERT, Gaylord DENAX, Alain GAMBAROTTO, Sonia GRIMAL, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRIE, Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, Alain MALMON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Daniel RESONGLES, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Philippe CHERON, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Dominique FORNERIS, José LACOMBE, André MAGNAC, Jean PRADIN, Hervé QUET, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA.

Secrétaire de séance : M. Gilbert ROZES.

Monsieur le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2018, établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000.

Monsieur le Président propose d'adopter ce rapport et de le transmettre pour information aux collectivités adhérentes. Il précise que ce rapport sera à la disposition du public du SIEEOM du Sud-Quercy.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2018 présenté par son Président,

Dit que ce rapport sera adressé aux collectivités adhérentes pour information,

Dit que ce rapport sera à la disposition du public du SIEEOM du Sud-Quercy.

- ADOPTÉE -

SIEEOM
Sud Quercy
TRIONS pour RYCLER

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE